



Théâtre Molière → Sète
scène nationale
archipel de Thau



QU'EST-CE QU'UN SERVICE DES PUBLICS ET UN SERVICE ÉDUCATIF ?

La scène nationale participe au développement de la place des arts et de la culture au sein des établissements scolaires, à la fidélisation des publics dès le plus jeune âge et à l'épanouissement des élèves. Pour mener à bien cet engagement le Service des publics de la scène nationale comprend un Service éducatif avec deux enseignants missionnés par le Rectorat pour assurer un lien privilégié entre la scène nationale et les établissements scolaires. Cette aide précieuse permet de faire connaître les missions de la scène nationale, ses ressources et ses propositions artistiques afin de favoriser et promouvoir une fréquentation active des enseignants et de leurs élèves. Conseils et réalisation de dossiers pédagogiques, aides au montage de projet éducatif permettent une adéquation pertinente entre les objectifs d'éducation artistique inscrits dans nos missions et les enjeux de l'action culturelle au cœur de l'École.

Le Service éducatif de la scène nationale a ouvert en 1999. Aujourd'hui, il se compose de deux enseignants missionnés par la DAAC auprès du service des publics : Saad Bellaj pour le théâtre et Claire Pavy pour les arts du mouvement.

POUR VOUS ACCOMPAGNER

- **Marine Lacombe, responsable des relations avec le secteur jeunesse** est disponible pour vous présenter la saison, vous conseiller sur les spectacles et répondre au mieux à vos attentes.
Sur rendez-vous, elle peut intervenir au sein de votre établissement (CDI, salle des professeurs, ...) et imaginer avec vous le parcours qui conviendrait le mieux à votre groupe, autour de spectacles et d'actions du type :
 - interventions en classe et préparation des élèves à la sortie,
 - visites du Théâtre Molière, découverte des lieux et de ceux qui le font vivre. Les coulisses, la scène, la salle de répétition... un parcours idéal pour permettre aux élèves de mieux appréhender les spectacles qu'ils vont découvrir,
 - rencontres avec les artistes dans votre classe (*sur demande et selon la disponibilité des équipes artistiques*)
 - rencontres avec des professionnels du spectacle vivant (techniciens,...)
 - élaborer ensemble des projets éducatifs et culturels,
- **Des fiches pédagogiques** selon les spectacles seront à votre disposition tout au long de la saison. Elles collecteront un certain nombre d'informations sur chaque spectacle proposé aux scolaires (presse, liens internet, biographies, photos,...), ainsi que des pistes pédagogiques.
- Le Théâtre Molière-Sète, scène nationale archipel de Thau via son Service éducatif propose des actions de formation à l'intention des enseignants dans le cadre du **Plan Académique de Formation** mis en œuvre par la DAFPEN.

POUR NOUS CONTACTER

Service éducatif du Théâtre Molière-Sète, scène nationale archipel de Thau
serviceeducatif@tmsete.com / 04.67.18.68.64

Saad Bellaj
Enseignant missionné Théâtre
saad.bellaj@ac-montpellier.fr / 06.22.18.08.17

Claire Pavy
Enseignante missionnée Arts du mouvement
claire.moisson@ac-montpellier.fr / 06.73.35.87.20

Théâtre Molière-Sète, scène nationale archipel de Thau
Marine Lacombe, Responsable des relations avec le secteur jeunesse
marinelacombe@tmsete.com / 04.67.18.53.22 / 06.85.28.57.01



COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

CÔTÉ PROJETS, PARCOURS, DISPOSITIFS :

Si vous êtes intéressé, merci de bien vouloir contacter Marine Lacombe afin d'envisager ensemble la mise en place, l'élaboration du projet et déterminer nos possibilités d'intervention en fonction de vos attentes. Vous pouvez vous manifester dès le mois de juin et tout au long de la saison (en fonction des dispositifs).

CÔTÉ SORTIES SCOLAIRES :

Que vous veniez régulièrement au TMS ou ponctuellement avec vos élèves, en temps scolaire ou hors temps scolaire la place est à 8€ par élève et par représentation.

Nous continuons à proposer des places pour les parents et adultes accompagnateurs sur l'ensemble de la programmation, la place est de **10€ à 25€** en fonction du spectacle (dans la limite des places disponibles).

La sortie scolaire au Théâtre Molière-Sète, scène nationale archipel de Thau

- Constituer un groupe de **10 élèves minimum**, sous la responsabilité d'un enseignant.

Plusieurs enseignants d'un même établissement peuvent se regrouper pour composer un parcours de spectacles. Le ou les enseignants peuvent constituer un parcours pour des classes de niveaux différents.

- Les enseignants accompagnateurs bénéficient d'une place exonérée par spectacle sur la base d'un enseignant pour **10 élèves**.

QUELLES PROPOSITIONS POUR LA SAISON PROCHAINE ?

Nous vous proposons des dispositifs structurés pour faire découvrir le spectacle vivant à vos élèves, nous pouvons tout aussi bien construire une action ensemble, à vous de choisir !

CHOIX DES DISPOSITIFS DE SENSIBILISATION

Merci de nous indiquer si vous êtes intéressés par un des dispositifs d'éducation artistique soutenus par le Conseil Départemental de l'Hérault, la DAAC, ou la DRAC Occitanie.

→ Pour les collégiens :

Jeux de voix : le théâtre contemporain écrit pour la Jeunesse : ce dispositif du Conseil Départemental de l'Hérault fait parti des A.E.T «Chemins de la culture». Il est organisé autour de la découverte des écritures théâtrales Jeunesse et la rencontre avec un artiste professionnel.

Ce projet classe propose 16h de pratique théâtrale. Il est tout à fait possible de prolonger le dispositif avec une visite du Théâtre Molière et bien sûr la sortie au spectacle.

→ Pour les collégiens et les lycéens :

L'Après-midi Danse, Cirque ou Théâtre : dispositifs soutenus et proposés par le rectorat de l'Académie de Montpellier (la DAAC Délégation Académique à l'Action Culturelle) ; il se compose d'un atelier de deux à trois heures animé par les artistes autour de leur esthétique, de leur pratique et par la venue au spectacle des élèves le soir même. La scène nationale vous propose de le mettre en place autour de certains spectacles de la saison.

Chaque saison le TMS initie des parcours de sensibilisation à destination des lycéens autour d'un ou plusieurs spectacles de la saison.

PASS CULTURE SCOLAIRE

L'ouverture d'un **Pass Culture scolaire** à destination des collégiens et des lycéens est entrée en application depuis janvier 2022. Ce Pass Culture scolaire est le résultat de l'association entre les ministères en charge de l'Éducation Nationale et de la culture. Il vient s'ajouter et s'articuler aux autres dispositifs EAC déjà en place : appels à projets académiques et territoriaux.

Il comporte deux faces complémentaires et progressives :

- Une part dite **collective**, qui permettra à un professeur de financer des activités EAC pour sa classe. Cette part s'applique aux élèves de la **6^{ème} à la Terminale ainsi qu'au CAP 1^{ère} et 2^{ème} année.**
- Une part **individuelle**, au fonctionnement semblable au Pass +18 ans, applicable à chaque élève, de la classe de la 2nd à la Terminale.

Les équipes éducatives sont en charge uniquement de la part dite collective via ADAGE l'application indispensable pour accéder au Pass Culture scolaire.

Concernant cette part collective, deux types d'offres peuvent être proposées : *Les Sorties scolaires* ou de la *Pratique artistique*.

Le TMS vous propose de construire ensemble les parcours de *Pratique artistique*.

CETTE SAISON NOUS VOUS PROPOSONS DES PROJETS PASS CULTURE AUTOUR DES SPECTACLES :

Zola... pas comme Emile !!!

Proposer à vos élèves un des ateliers suivants élaborés par la compagnie :

- Atelier de travail sur la voix : slam, rap, beat-box, etc. -
→ 5^{ème}-3^{ème} et lycée tous niveaux - durée : 2h

Le Rêve d'Elektra

Proposer à vos élèves un des ateliers suivants élaborés par la compagnie :

- Atelier d'écriture - lycée tous niveaux - durée : 2h
- Atelier de pratique artistique - lycée tous niveaux - durée : 2h

Cher Cinéma

Le Centre Régional d'Art Contemporain Occitanie et le Théâtre Molière → Sète, scène nationale archipel de Thau vous proposent un parcours sur les thématiques croisées cinéma/danse à l'occasion de l'exposition «*Yvonne Rainer : A Reader*».

Au programme : rencontre avec un artiste, visite du CRAC, spectacle et visite du TMS.

La proposition est ouverte aux collèges et lycées tous niveaux.

Pour les collèges il est possible de faire un AET «*Les territoires de l'art contemporain*» en lien avec le CRAC Occitanie pour compléter le parcours proposé ci-dessus.

Body Territory

Proposer à vos élèves un des ateliers suivants :

- Atelier autour de la question du western féminin, de la dramaturgie - 4^{ème}-3^{ème} et lycée tous niveaux - durée : 2h
- Atelier de pratique artistique - collège et lycée tous niveaux - durée : 2h

N'hésitez pas à directement contacter Marine Lacombe pour initier ces projets autour de la programmation de la scène nationale.

QUELQUES IDÉES DE PARCOURS OU DE THÉMATIQUES DE SPECTACLES AUTOUR DE LA SAISON 2025-2026

CLASSIQUES REVISITÉS

Anny Karénine Fille de

Le Roi des ours

Le Rêve d'Elektra

La Contrebande

Le Livre des Processions

RÉVOLTE

Silence, ça tourne

Zola...pas comme Emile !!!

Brioche et Révolution

Faut-il séparer l'homme de l'artiste ?

Tatiana

L'AVENTURE

Rave Lucid

Witch Hunting

Bao Bras

Pling - Klang

LA SOCIÉTÉ EN QUESTION

Immaqaa

Et tout est rentrée dans le désordre

Vertiges

Body Territory

Monde Nouveau

QUELQUES INFORMATIONS PRATIQUES

LE BON DE COMMANDE

- Dès réception de votre bulletin de pré-réservation, via le google forms, et après validation de vos vœux, nous vous adresserons un bon de commande à compléter (signé et cacheté par votre chef d'établissement ou l'enseignant(e) référent(e)) et à nous renvoyer par courrier ou scan dès lors que vous avez votre nombre définitif de places. **Merci de bien préciser, sur ce bon de commande, si la facture doit être libellée au nom de l'établissement ou au Foyer Socio-éducatif, ainsi que votre mode de règlement.**
- Le bon de commande validé doit être retourné à Marine Lacombe du service des relations avec le public. A réception du bon de commande, vos places sont éditées sous facture par le service billetterie.
- **ATTENTION** : Le bon de commande fait office d'engagement auprès de la scène nationale. **Dès la réception du bon de commande signé, les places sont éditées en billetterie, donc dues et non remboursables.**

TOUT SAVOIR SUR LES BILLETS

- Edités sur facture, les billets sont soit à retirer auprès de Marine Lacombe soit à la billetterie le soir de votre première représentation.
- *La Scène Nationale décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol des billets si ceux-ci n'ont pas été donnés au professeur référent.*
- Les professeurs accompagnant les sorties bénéficient de **places exonérées** (dans la mesure d'un accompagnateur pour 10 élèves). **Ils s'engagent de fait à assurer l'encadrement des élèves et de veiller à leur bonne tenue en salle. Cette confiance que nous vous faisons est réelle, nous comptons sur vous !**

LES SOIRS DE SPECTACLES

- **Espace restauration/bar** : Le bar et restaurant *La Table du Théâtre* propose une restauration légère et des boissons avec et sans alcool. Les élèves peuvent librement acheter de quoi se restaurer si vous les y autorisez. En ce qui concerne l'alcool, sa vente est bien sûre interdite aux mineurs.
- **Pic-nic sur place** : Un repas « tiré du sac » peut être pris au Théâtre Molière avant la représentation au foyer de la Petite salle. **L'encadrement en sera à votre charge.** Il nous faut par ailleurs en être avisé au moins une semaine avant.
- **Les rencontres** : Après certaines représentations, une rencontre avec l'équipe artistique du spectacle a lieu en bord de scène ou au foyer du Théâtre Molière : nous serons enchantés d'y accueillir les élèves accompagnés.

